

Les SAFAE

En Wallonie, il y a des services qui s'occupent de personnes avec un handicap qui viennent de France. Ce sont des SAFAE.



C'est la France qui donne de l'argent à ces services.
C'est pour aider ces services à bien travailler.

La Wallonie veut **changer la loi** pour aider ces services à mieux travailler.

La Wallonie veut changer la loi pour aider ces services à construire des petits logements.

Ce qui va changer

1. La Wallonie veut changer les règles d'accessibilité pour certains logements.

C'est pour les petits logements dans des maisons ordinaires.
Par exemple : un logement dans une maison en ville.
Ce sont des logements pour 8 personnes maximum.



Avant ces logements devaient respecter des règles pour être accessible aux PMR.

Par exemple : avoir un ascenseur dans le logement.

La Wallonie veut supprimer certaines règles.
Comme ça ce sera plus facile pour les services de créer des nouveaux logements comme ça.



Le Conseil consultatif wallon des personnes en situation de handicap doit donner son avis.

Il doit dire s'il est d'accord ou pas avec cette nouvelle loi.



Le Conseil rappelle à la Wallonie que l'accessibilité est très importante.

Il faut avoir des logements qui accueillent toutes les personnes avec un handicap.

Même les personnes qui ont des difficultés pour se déplacer.

C'est important aussi pour les personnes qui vieillissent.

Parce que souvent quand on vieillit, on a plus de difficultés pour se déplacer.

C'est important aussi pour les habitants qui veulent inviter des personnes qui ont des difficultés pour se déplacer.



Pour le Conseil, il faut continuer de demander aux services de créer des logements accessibles.

C'est trop difficile de faire les travaux dans le logement pour le rendre accessible ?

Par exemple : le service n'a pas d'argent pour faire les travaux.

Alors le service n'est pas obligé de faire les travaux.



2. La Wallonie veut obliger les services à créer des logements dans des endroits différents.

Comme ça, les personnes avec un handicap n'habitent pas toutes au même endroit.



Pour ça la Wallonie veut ajouter des règles.

Par exemple :

- les logements ne peuvent pas être dans la même maison
- les logements ne peuvent pas être juste à côté.

Le Conseil consultatif wallon des personnes en situation de handicap doit donner son avis.

Il doit dire s'il est d'accord ou pas avec cette nouvelle loi.



Le Conseil trouve que c'est une bonne idée.

C'est important de ne pas mettre toutes les personnes avec un handicap au même endroit.

C'est important pour l'inclusion.

Mais le Conseil trouve que ce n'est pas grave si un logement est à côté d'un autre logement.

Ça ne va rien changer d'avoir un bâtiment entre les 2.



Le Conseil espère aussi que la Wallonie va ajouter d'autres règles.

C'est très important d'aider les SAFAE.

C'est très important de donner de l'argent à ces services pour bien fonctionner.



Pour le Conseil, les SAFAE sont des services qui accueillent peu de personnes.

C'est différent des grandes institutions.

